



ANALYSE SUR LA COMPÉTITIVITÉ-PRIX DANS LA CEMAC

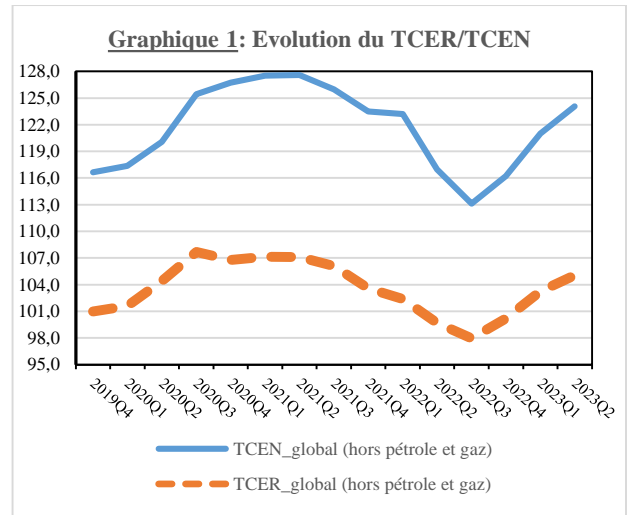
Le taux de change effectif réel (TCER) global est l'indicateur qui sert à apprécier la compétitivité-prix des pays de la CEMAC.

Évolution du TCER global

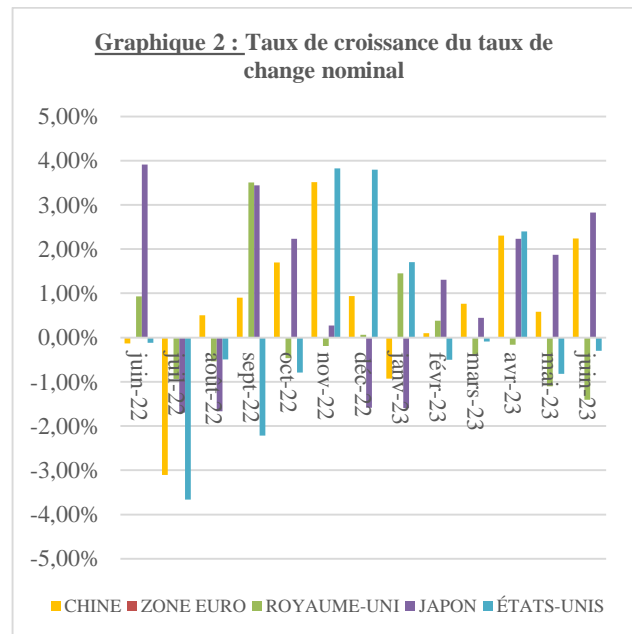
Le TCER global s'est accru de 1,7 % au deuxième trimestre 2023 en variation trimestrielle, après une hausse de 3,0 % le trimestre précédent. Cette baisse de la compétitivité-prix de la CEMAC s'explique par l'appréciation du taux de change effectif nominal dont les effets ont quelque peu été contrebalancés par un différentiel d'inflation favorable à la CEMAC par rapport à ses principaux partenaires et fournisseurs. En effet, en variation trimestrielle au deuxième trimestre 2023, le taux d'inflation de la CEMAC a été de 1,3 %, contre 2,1 % en moyenne dans les pays partenaires. Dans la même veine, l'on note une détérioration de la compétitivité-prix sur le front des importations (+2,0 %) et des exportations (+1,2 % dont résulte l'évolution constaté du TCER global.

Par ailleurs, l'analyse de la compétitivité-prix des pays de la Sous-région entre le premier trimestre et le deuxième trimestre 2023 a fait ressortir une appréciation du franc CFA sur la période par rapport aux monnaies de la plupart des principaux partenaires commerciaux. Ainsi, le TCEN s'est inscrit en hausse de 2,5 % au deuxième trimestre 2023, après +4,1 % le trimestre précédent (*graphique 1*).

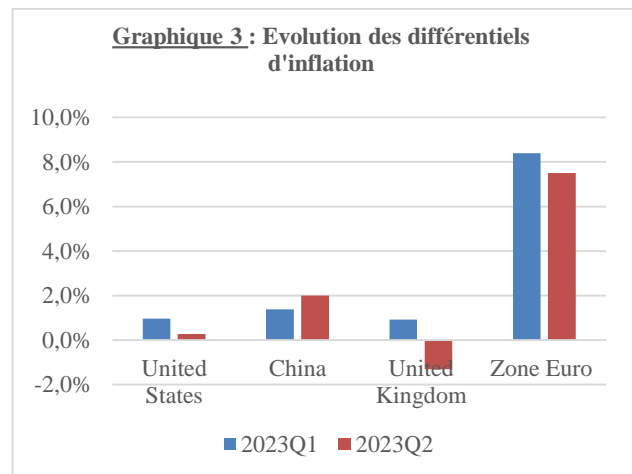
En termes réels, le franc CFA s'est apprécié vis-à-vis du yuan (+6,0 %) et du dollar américain (+1,8 %). A l'inverse, il s'est déprécié vis-à-vis de la livre sterling (-2,8 %) et de l'euro (-0,3 %).



Source : BEAC

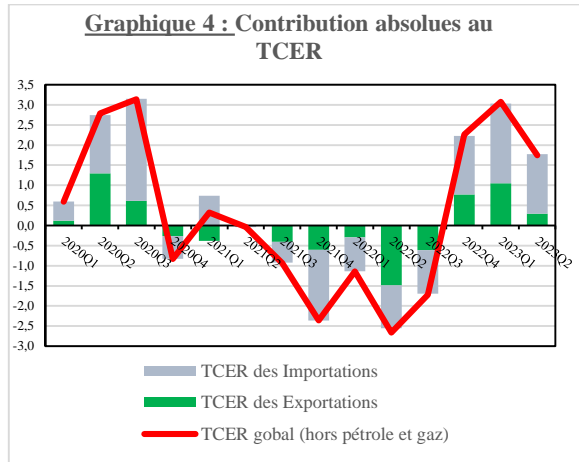


Source : BEAC



Source : BEAC

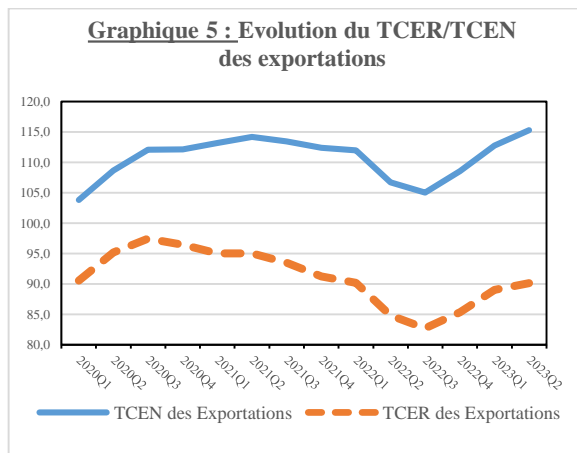
En termes de contributions à la variation du TCER global au deuxième trimestre 2023, l'analyse du graphique 4 montre que comparativement à l'année 2022 en moyenne, la dynamique du TCER global a d'avantage été impulsée par la contribution relative plus élevée des importations (88,2 %) contre 11,8 % pour les exportations, au deuxième trimestre 2022.



Source : BEAC

1. Evolution du TCER des exportations

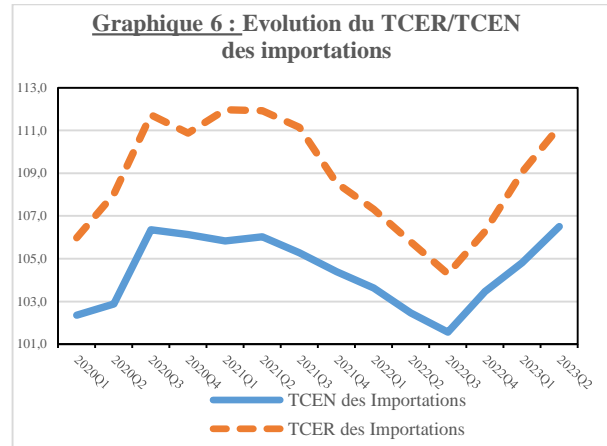
Au cours du deuxième trimestre 2023, le TCER des exportations s'est apprécié de 1,2 %, après +4,3 % le trimestre précédent. Cette situation découle de l'appréciation du TCEN des exportations (+2,2 %, contre +4,3 % au premier trimestre 2023), dont les effets ont néanmoins été atténués par le différentiel d'inflation favorable à la CEMAC (-1,0 %) par rapport à ses principaux concurrents sur le marché des matières premières (hors pétrole).



Source : BEAC

2. Evolution du TCER des importations

Comme l'illustre le graphique 6, le TCER des importations a progressé de 2,0 % au deuxième trimestre 2023, après +2,6 % au trimestre précédent sous l'effet de l'appréciation du TCEN des importations (+1,6 %), en dépit du faible niveau d'inflation des pays de la CEMAC par rapport aux principaux fournisseurs.

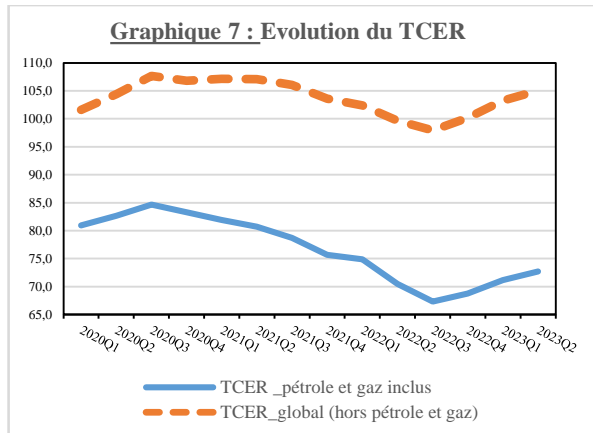


Source : BEAC

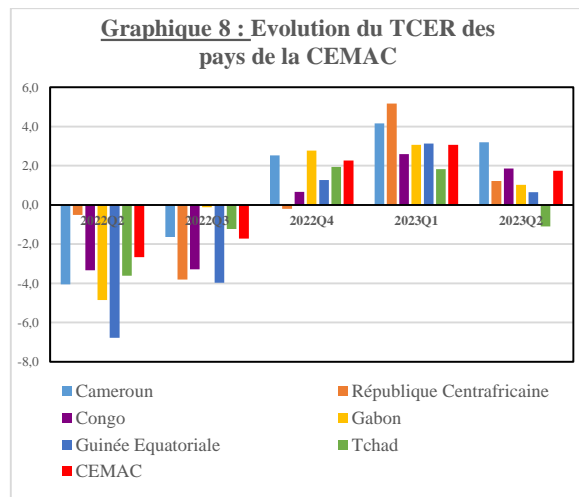
3. Sensibilité du TCER aux exportations de pétrole brut et de gaz naturels

Pour ne pas biaiser les calculs et l'interprétation des résultats, et conformément aux standards internationaux, les produits énergétiques ont été exclus des calculs des pondérations. L'exclusion des produits énergétiques, du fait de leurs poids dans les exportations en valeur des pays de la CEMAC (90,0 %), permet de gommer les effets de la variabilité des cours sur les marchés mondiaux.

En variation trimestrielle, le TCER (*hors pétrole et gaz naturels*) s'est apprécié de 2,2 % au deuxième trimestre 2023, après une hausse de 3,5 % au trimestre précédent, tandis que le TCER (*pétrole et gaz naturels inclus*) a augmenté de 1,7 % au deuxième trimestre 2022, contre +3,0 % au troisième trimestre.



Source : BEAC



Source : BEAC

Par pays, l'analyse indique une perte de compétitivité-prix sur la période sous revue pour tous les pays de zone, à l'exception du Tchad (-1,1 %). Les plus importantes dégradations en rythme trimestriel des positions concurrentielles sont observées au Cameroun (+3,2 %), au Gabon (+3,1 %), au Congo (+1,9 %) et en République Centrafricaine (+1,2 %). La perte de compétitivité est moins importante en Guinée-Equatoriale (+0,6 %) (Graphique 6).

En conclusion, au deuxième trimestre 2023, la compétitivité-prix des économies de la CEMAC s'est détériorée, comparée au premier trimestre 2023, sous l'effet notamment d'une appréciation du taux de change effectif nominal, dont les effets ont néanmoins été atténués par le faible niveau d'inflation enregistré dans les pays de la CEMAC

par rapport à celui observé chez ses principaux partenaires. Cette issue est le résultant concomitant des pertes de positions concurrentielles ont été enregistrées sur le front des importations et des exportations.

PERSPECTIVES

En termes de perspectives, au troisième trimestre 2023, les tendances observées au deuxième trimestre 2022 devraient se poursuivre, d'autant plus que le différentiel d'inflation favorable à la CEMAC par rapport à ses partenaires économiques devrait se réduire. Quant au taux de change effectif nominal, il afficherait une tendance à la hausse, le franc CFA devant s'apprécier sur la période par rapport aux monnaies des principaux partenaires et fournisseurs, du fait mécaniquement de la hausse de l'euro (la monnaie d'ancre) par rapport aux principales devises. Il s'agit en particulier du dollar américain, dans un contexte d'amélioration de la confiance des investisseurs dans la zone Euro.

En raison de la profondeur temporelle des séries encore faible, les analyses tendanciennes ne sont pas faites dans la note.